

Appel à projets pour 2023

Les équipes de recherche membres de la SFR TERSYS sont invitées à soumettre des projets dans le cadre du projet scientifique de TERSYS. Ce dernier est présenté sur le site de la SFR : <http://tersys.univ-avignon.fr/>

La date limite de soumission est fixée au 13 Juin 2022.

L'appel interne à projets TERSYS a pour objectif de favoriser la collaboration scientifique entre les équipes d'accueil, les unités de recherche propres et les unités mixtes de recherche membres.

Cet appel est réservé aux membres de TERSYS, mais des collaborations avec d'autres équipes ne sont pas exclues. Toutefois, seuls les membres de TERSYS sont éligibles pour un financement.

Les projets retenus sont en priorité des **projets incitatifs, qui ont pour ambition de préparer une réponse à un appel à projets international, national ou régional**. L'objectif est de **favoriser la coopération entre les membres de la SFR** et avec leurs partenaires, et de préparer des projets plus larges. Il n'y a pas de domaines privilégiés. Tout projet impliquant 1 ou plusieurs membres de la SFR et entrant dans le cadre du projet scientifique de la SFR est éligible.

Pour être éligibles, les projets devront :

- être en adéquation avec les axes scientifiques de la SFR
- impliquer à minima une équipe de TERSYS, toute collaboration avec d'autres laboratoires sera vue de façon positive.
- **Les plateformes 3A** (Avignon Université-INRAE) ne sont pas éligibles comme partenaire scientifique ou comme porteur de projet, mais leur implication dans les projets sera appréciée.
- le projet doit être porté par au moins un chercheur ou Enseignant-Chercheur d'une unité membre de la SFR TERSYS.
- présenter une vision à moyen terme de la recherche prévue, en particulier indiquer l'appel d'offres visé : Horizon Europe, ANR, Région ...;
- comprendre un texte synthétique (3 à 5 pages) précisant le contexte, les objectifs, les réalisations prévues, le calendrier et une description du consortium envisagé (utiliser le formulaire-modèle);

- justifier de manière précise la demande financière, qui sera **inférieure ou égal à 7 000 euros** pour les projets courts (1 an) et **inférieure ou égal à 15 000€** pour 2 ans pour les projets longs ; la demande de soutien financier à l'organisation de congrès internationaux sera inférieure ou égal à **3 000 euros**.

- être soumis par courriel envoyé à cyril.reboul@univ-avignon.fr et nadia.bertin@inrae.fr avec copie à maryline.sanchez-joly@univ-avignon.fr avant le 13 juin 2022 (inclus).

Le fichier doit être envoyé au format PDF et intitulé de la manière suivante : « ProjetTersys2023_Nomdesporteurs_Unités »

Les projets reçus seront évalués par le Conseil Scientifique. Les critères seront la qualité scientifique, la pertinence par rapport au projet scientifique de TERSYS, la pluridisciplinarité et la faisabilité.

Note : le financement obtenu sera de préférence géré par un seul laboratoire. Afin de faciliter les démarches administratives en cas d'obtention du financement, merci d'indiquer dans le formulaire le laboratoire choisi, ainsi que le nom et les coordonnées du/de la gestionnaire du laboratoire.

Calendrier prévisionnel :

- **01 avril 2022** : lancement de l'appel à propositions ;

- **13 Juin 2022** : date limite de réception des projets ;

- **07 Juillet 2022** : **audition des porteurs de projet et classement des projets** par le Conseil Scientifique de TERSYS

- **13 Juillet 2022** : notification du financement.

Compte-rendu: pour tout projet financé, la SFR demandera un rapport léger (1 page) à soumettre en fin de projet. Pour les projets longs (2ans), il sera demandé un état d'avancement des travaux en fin de première année.

Contact : Cyril Reboul – 04 90 16 29 46 – cyril.reboul@univ-avignon.fr
Nadia Bertin – 04 32 72 23 24 – nadia.bertin@inrae.fr
Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation – 04 90 16 25 30 –
maryline.sanchez-joly@univ-avignon.fr

Remarque importante: Il est impératif que les chercheurs ayant bénéficié d'un financement de TERSYS indiquent, dans les publications et résumés de colloques, leur appartenance à la SFR. TERSYS sera jugée, entre autres, sur sa production scientifique (celle où son nom apparaît).